

CTPM de l'Education nationale Postes à la rentrée 2008 : la saignée

Le CTPM du Ministère de l'Education nationale s'est réuni ce 21 décembre avec à son ordre du jour la « répartition des moyens » pour la rentrée 2008.

Le constat est accablant : 8 830 suppressions de postes de titulaires et de stagiaires dans l'enseignement secondaire pour une prévision de – 34 000 élèves à la rentrée 2008, 700 créations pour une prévision ramenée à 17 000 élèves supplémentaires dans l'enseignement primaire. 1 000 postes de personnels administratifs sont supprimés !

Le ministre supprime 6 fois plus de postes qu'il n'en crée !

Autrement dit, on supprime un poste dans l'enseignement secondaire pour 4 élèves en moins, tandis qu'on n'en crée qu'un seul pour 24 élèves supplémentaires dans l'enseignement primaire.

La base des prévisions d'élèves supplémentaires (de + 37 000 à 17 000) repose sur la volonté de limiter encore davantage l'accueil des élèves de 3 ans et moins à l'école maternelle.

Les suppressions massives de postes vont de pair avec la volonté de diminuer les heures d'enseignement des élèves et de développer « l'autonomie des établissements et écoles ». Elles vont de pair avec la volonté de remettre en cause le statut national des personnels de toutes catégories.

Flexibilité et annualisation en projet

Polyvalence, flexibilité et annualisation, salaires individualisés sont en projet, comme la commission Pochard l'a encore confirmé en proposant de « mettre du contrat dans le statut ».

Le ministère prétend obtenir « un large consensus dans la lutte contre l'échec scolaire ». Force est de constater que les mesures qu'il prend conduisent à de nouvelles et profondes dégradations de l'enseignement public.

La FNEC FP FO appelle les personnels de l'Education nationale à la grève avec les fonctionnaires le 24 janvier pour :

- **le rétablissement des postes supprimés,**
- **la défense du statut national de fonctionnaire d'Etat,**
- **l'augmentation de la valeur du point d'indice,**
- **le blocage à 40 annuités pour une retraite à taux plein et le retour aux 37,5 pour tous.**